Gouvernement du Canada | Government of Canada

2007-05048/

Communiqué

Ottawa, le 30 juillet 2007
2007-063

Le nouveau gouvernement du Canada appuie l'accord sectoriel révisé de l'OCDE sur le financement des ventes d'aéronefs

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, et l'honorable David Emerson, ministre du Commerce international, ont annoncé aujourd'hui la participation du Canada à l'Accord sectoriel sur les crédits à l'exportation d'aéronefs civils révisé. Le nouvel accord égalise les règles du jeu dans le secteur de l'aérospatiale, au sein duquel les entreprises canadiennes affrontent la concurrence internationale.

Élaboré dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Accord sectoriel est une annexe de l'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Il énonce des règles s'appliquant au financement de ventes à l'exportation d'aéronefs, et de pièces et services liés aux aéronefs, soutenu par les États.

« Pour les entreprises canadiennes de l'aérospatiale, l'Accord sectoriel rendra les règles du jeu uniformes, car il assure la transparence, la reddition de comptes et la prévisibilité dans le domaine du financement des ventes d'aéronefs par les administrations publiques », a fait savoir le ministre Flaherty.

En 2005, un examen officiel des règles désuètes en vigueur dans ce domaine a été entrepris par des pays membres de l'OCDE, accompagnés du Brésil. Ce dernier a été invité à prendre part aux négociations en raison de l'importance de son secteur aérospatial et du soutien public qu'il offrait.

« Le Canada est un chef de file de l'aérospatiale, et la conclusion de cet accord renforce davantage la position compétitive des fabricants canadiens d'aéronefs, qui pourront ainsi continuer d'ajouter à leurs réussites à l'échelle internationale », a déclaré le ministre Emerson.

L'Accord sectoriel révisé atteint plusieurs objectifs clés qui profiteront au secteur de l'aérospatiale du Canada, dont les suivants :

- l'uniformisation des règles du jeu applicables au financement des ventes d'aéronefs bénéficiant d'un soutien public;

- l'offre aux fabricants canadiens de modalités prévisibles et concurrentielles de financement des ventes;
- une réduction importante des risques de litiges commerciaux;
- l'amélioration des relations commerciales avec d'autres pays, en particulier le Brésil.

L'annonce d'aujourd'hui est conforme à *Avantage Canada*, le plan économique à long terme du gouvernement fédéral. Ce plan exprime l'engagement du gouvernement à chercher à conclure d[illegible] ententes commerciales qui assureront aux entreprises canadiennes un meilleu[illegible]ccès aux marchés étrangers, et il favorise le renforcement des échanges commerciaux par l'entremise d'une stratégie globale sur le commerce international.

Le gouvernement du Québec et la société Bombardier, principale entreprise canadienne du secteur de l'aérospatiale, ont joué un rôle d'intervenants actifs à toutes les étapes du processus d'examen de l'Accord sectoriel. Ils appuient la participation du Canada à cet accord.

« Les fabricants canadiens d'aéronefs possèdent déjà l'ambition et le savoir-faire requis pour exceller sur la scène mondiale. Ils bénéficient maintenant d'un marché équitable et transparent qui ne s'appuie pas sur des garanties fixées à la dernière minute et soutenues à même les fonds publics », a affirmé le ministre Flaherty.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

Jennifer Chiu
Attachée de presse
Cabinet du ministre du
Commerce international et ministre de
la porte d'entrée du Pacifique et des
Olympiques de Vancouver-Whistler
613-371-1557

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.

Canada